## Horaires d'ouverture

**Les Mercredis à l'école du Bourg**
**de Saint-Pantaléon-de-Larche:**
**de 12h à 19h**

- **Accueil des parents le soir de** 17h à 19h

**LES VACANCES SCOLAIRES À LARCHE UNIQUEMENT de 7h30 à 19h**

- Accueil du matin : de 7h30 à 9h30
- Accueil du midi : de 11h45 à 12h15
  Et de 13h30 à 14h
- Accueil des parents le soir : de 17h à 19h

**La navette Bernou/ Saint-Pantaléon-de-Larche** reste en place et vos enfants seront directement pris en charge depuis l'école de Bernou.

**Nous accueillons aussi les enfants porteurs de handicap.**

## NOS OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

Accueillir les enfants et les parents dans les meilleures conditions.
S'épanouir, se divertir dans des animations variées.
Permettre à l'enfant de profiter de sa journée de loisirs en ayant le choix.
Permettre à l'enfant de rêver, de voyager dans des univers imaginaires.
Encourager toutes formes d'expression et de créativité.
Découvrir le monde, la région, la commune…
Proposer aux parents de s'impliquer dans les actions de l'Accueil de Loisirs.

# Comment s'inscrire à l'accueil de loisirs ?

## Je dois remplir un dossier d'inscription à l'année

AU RELAIS FAMILLES **UNIQUEMENT** 1 bis rte de la Noble à Larche ouvert tous les matins de 9h à 12h y compris le samedi hors vacances.

Cotisation à l'association Familles Rurales 27€ (déductible des impôts)

DOCUMENTS À FOURNIR :

- Numéro d'allocataire CAF ou Dernier avis d'imposition (pour déterminer le tarif)
- Fiche de renseignements (fournie sur place)
- Fiche sanitaire (fournie sur place)
- Règlement intérieur signé (fourni sur place)
- Photocopie des vaccins (DT Polio)
- Attestation d'assurance extrascolaire

SI CONCERNÉ :

- Certificat d'aptitude à la natation 25m
- Carte « Pass' Accueil de loisirs et séjours de vacances » CAF
- « Aide aux vacances et aux loisirs » MSA

## Chaque année scolaire, je dois renouveler mon dossier

Au RELAIS FAMILLES

Il faudra fournir :

- Fiche « Mise à Jour du Dossier » à signer (fournie sur place)
- Attestation d'assurance extrascolaire

## Je dois réserver !

### Pour les mercredis

Bon d'inscription **à la demi-journée avec repas**
À remplir au RELAIS FAMILLES ou
à L'ALSH de l'école du bourg de
Saint-Pantaléon-de-Larche
**AVANT LE 20 DE CHAQUE MOIS**
(Une inscription de dernière minute est tolérée exceptionnellement 24h à l'avance)

En cas d'annulation, l'Accueil de Loisirs devra être prévenu 48h à l'avance, sinon la journée réservée sera facturée.

FACTURATION DIFFÉRÉE EN FIN DE MOIS

### Et pour les vacances ?

L'accueil des enfants se fait uniquement
à l'ALSH de Larche.
Bon d'inscription à la journée ou à la demi-journée
Avec ou sans repas à remplir au
RELAIS FAMILLES ou à L'ALSH de Larche.
**DANS LES 15 JOURS PRECEDENTS LES VACANCES SCOLAIRES**
(Une inscription de dernière minute est tolérée exceptionnellement 24h à l'avance)

En cas d'annulation, l'accueil de Loisirs devra être prévenu
48 h à l'avance, sinon la journée réservée sera facturée.

FACTURATION DIFFÉRÉE EN FIN DE MOIS